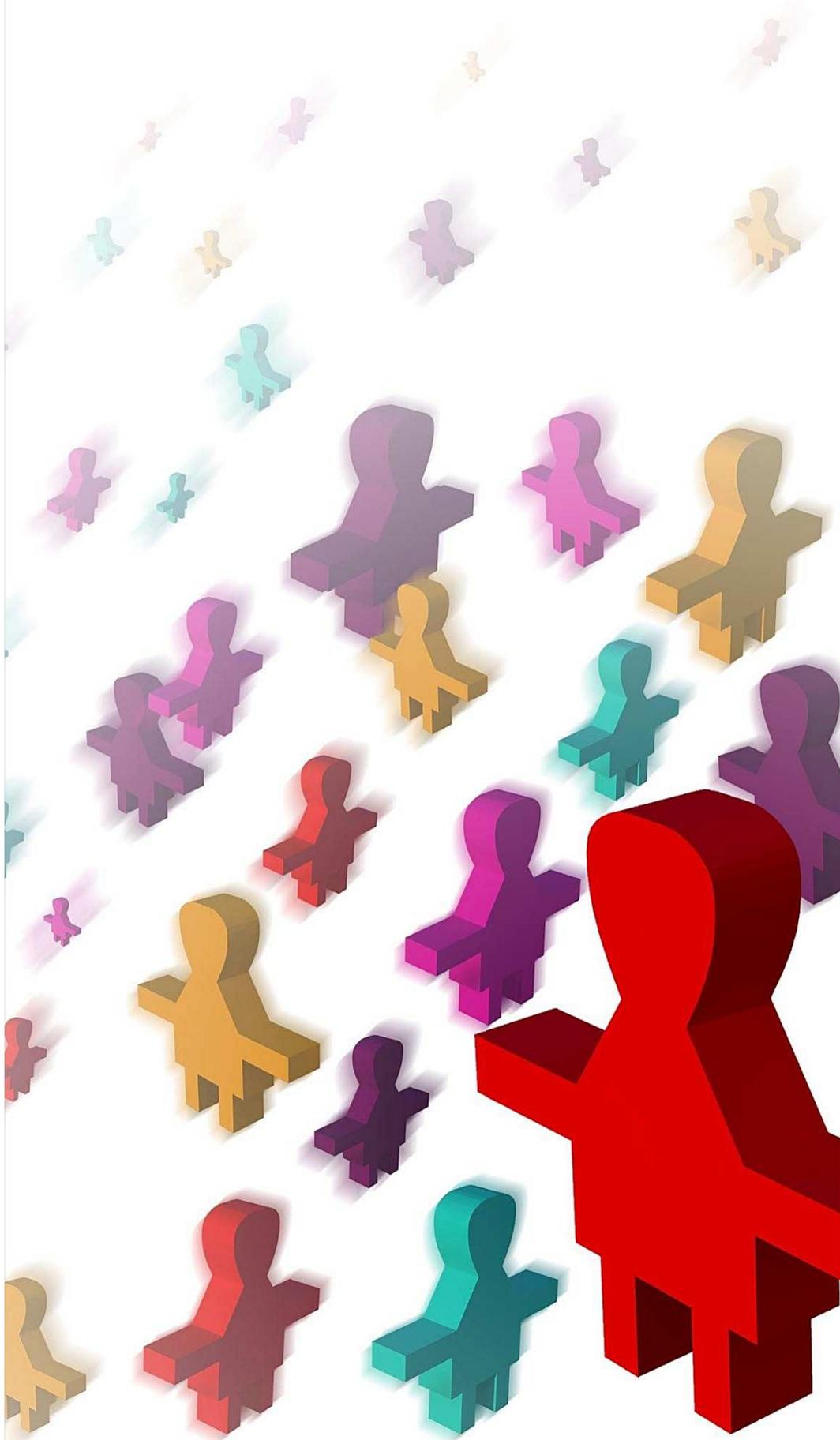


BEPSY

Bureau des étudiants de la FAPSE

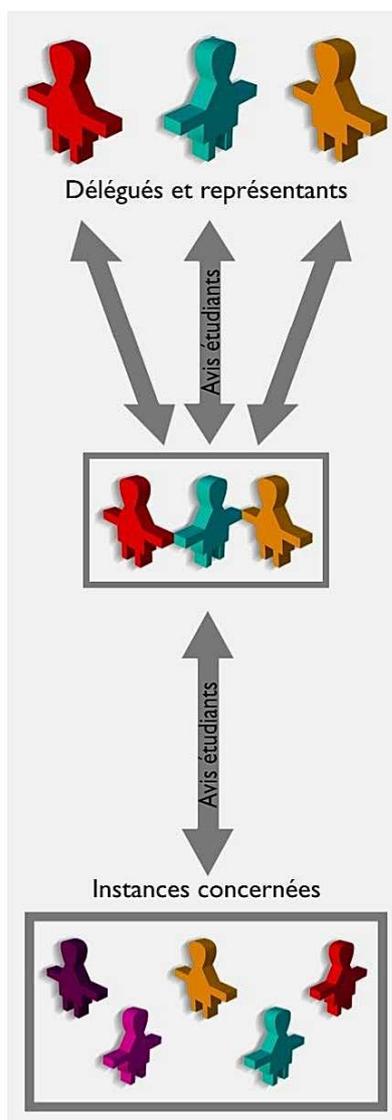


Guide du délégué et du représentant étudiant

Qui sommes-nous ?

Le **BEPSY** est une structure réunissant les différents délégués et représentants étudiants de la **FAPSE**. Elle a pour but de renforcer la **COMMUNICATION** entre ces personnes, de **COORDONNER** les informations provenant des différents conseils et de faire en sorte que l'avis des étudiants soit le plus justement **RELAYÉ** auprès des personnes ou des instances concernées.

Il se réunit mensuellement. Tous les **DÉLÉGUÉS** et **REPRÉSENTANTS** y siègent et travaillent en étroite collaboration avec celui-ci. Tout autre étudiant désireux de rejoindre le BEPSY est bien sûr le bienvenu!



Nous contacter

bepsy@ulg.ac.be

http://www.fapse.ulg.ac.be/cms/c_1060515/fr/representation-etudiante

Délégué de cours

- Relai auprès des professeurs et de l'apparitorat

Les professeurs communiquent plus efficacement avec les élèves s'ils peuvent s'adresser à une seule personne qui **CENTRALISE** et **COMMUNIQUE** l'information.

Ce mode de communication bénéficie également aux étudiants. En effet, les demandes concernent généralement plusieurs personnes, voire l'ensemble du groupe ! Ainsi, au lieu de submerger les professeurs de multiples questions identiques, le délégué peut, au nom des étudiants qu'il représente, lui en adresser une seule.

- Siège au conseil des études

Ce conseil a pour objectif de traiter des différentes problématiques ayant trait au cursus. L'avis des étudiants est important et est pris en compte lors de ces réunions mensuelles. A titre d'exemple, on pourra mentionner les modifications de programme dans le cursus.

- Travaille en étroite collaboration avec le BEPSY

Tous les délégués doivent pouvoir se **COORDONNER** afin de garantir une certaine efficacité. Ils le font par l'intermédiaire des réunions mensuelles du bureau des étudiants. Ce bureau est également un **POINT D'APPUI** pour le délégué qui pourra y amener certains sujets qui demandent un traitement de fond.

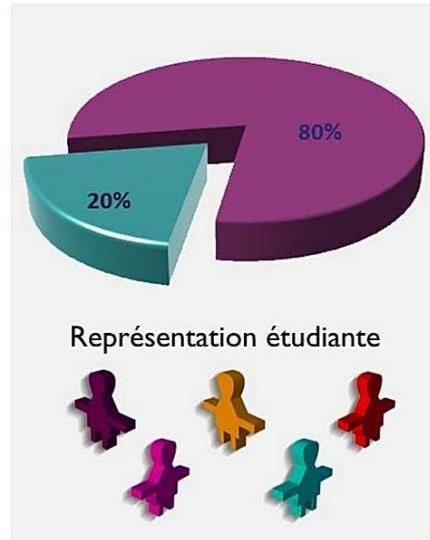
- Ce qu'il n'est pas

- L'assistant des autres étudiants (secrétaire, fournisseur de tuyaux, etc.)
- L'assistant des professeurs. Son job doit se limiter strictement à la communication.

Représentant des étudiants au conseil facultaire

Le conseil de Faculté est un organe **DECISIONNEL**. Chaque changement majeur à la Faculté est soumis au vote!

Dans ce conseil, le vote des étudiants a un poids de 20% ! (10 sièges). Il est donc primordial que la représentation étudiante y soit maximale ! Cela permet ainsi d'éviter que des décisions qui concernent les étudiants soient prises sans que ceux-ci aient pu **EXPRIMER** leur avis!



De plus, la plupart des changements votés au conseil ayant un impact direct sur la vie de la Faculté, il est primordial que les étudiants soient correctement préparés aux points qui seront discutés. C'est pourquoi le bureau des étudiants a pour vocation de **COORDONNER** les représentants entre eux pour défendre correctement l'avis des étudiants qu'ils représentent. La présence des représentants étudiants au **BESY** est donc fortement recommandée.

Représentant des étudiants dans un groupe de travail

Un groupe de travail est constitué quand il est nécessaire de traiter un problème en profondeur. Par exemple, un groupe de travail a été constitué pour **GÉRER** la réforme des bacheliers. L'**AVIS** des étudiants est souvent souhaité et ceux-ci y sont régulièrement invités.

Quelques mots sur les instances concernées

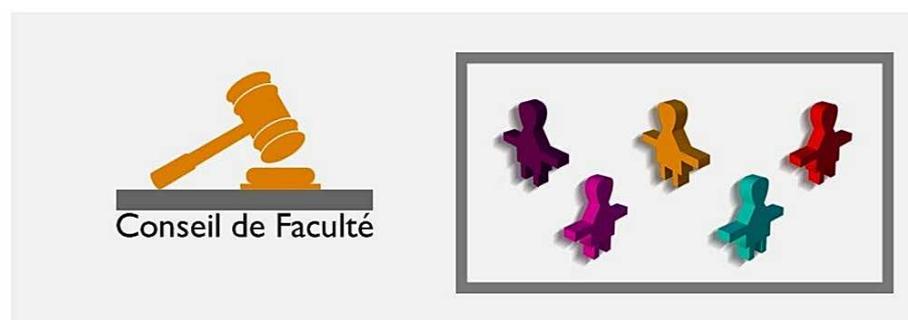
Conseil des études

Le conseil des études a pour mission de donner un **AVIS** aux conseils de départements, aux jurys, au conseil scientifique des bibliothèques ou à la Faculté, sur toute question liée à la formation et à l'évaluation. Il existe deux conseils des études distincts : un conseil des études en logopédie et un conseil des études en psychologie et sciences de l'éducation. Chacun se réunit mensuellement et est composé d'un président, de membres académiques et d'étudiants délégués.



Le Conseil de Faculté

Il est l'organe de prises de **DÉCISIONS** au sein de la Faculté. Il se réunit une fois par mois. Il est composé des membres académiques (professeurs) de la Faculté, de représentants du personnel scientifique etc. Il est présidé par le Doyen.



Qu'est-ce qu'un bon représentant ou délégué?

Un étudiant qui s'intéresse au fonctionnement de sa **FACULTÉ!**

Un étudiant qui aime **COMMUNIQUER** avec les autres !

Un bon représentant a une **DÉMARCHE PROACTIVE!** Il va de l'avant et n'attend pas que les choses arrivent d'elles-mêmes.

Pourquoi devenir représentant des étudiants ou délégué ?

Dans le but de développer les **COMPÉTENCES** nécessaires dans l'exercice du métier de psychologue, logopède ou pédagogue (compétences relationnelles, organisationnelles, de leadership, etc).

Afin de **MIEUX CONNAITRE** le fonctionnement de ta **FACULTE!**

Si tu as toujours eu en toi le désir de faire bouger les choses, ce **RÔLE** est fait pour toi !